



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We find that some of the papers in the collection
are of the same date as the papers in the collection
of the same date as the papers in the collection
of the same date as the papers in the collection



08624 - F



Distr. LIMITEE

ID/WG.291/1
7 décembre 1978

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Première Réunion de consultation
sur l'industrie pétrochimique
Mexico (Mexique), 12-16 mars 1979

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Réunion
2. Election des présidents et vice-présidents
3. Etude mondiale de l'industrie pétrochimique 1975-2000 et proposition visant à création d'un groupe de travail sur l'offre et la demande de produits pétrochimiques dans le monde.
4. Question dont l'examen a été recommandé par les participants à la Réunion mondiale préparatoire, à savoir :

Evolution de la production pétrochimique mondiale jusqu'en l'an 2000 et implantation des nouvelles capacités de production permettant d'accroître la part des pays en développement, dans la production mondiale, conformément à la Déclaration et au Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels.

Mesures que devront prendre les gouvernements et l'industrie des pays développés et des pays en développement pour atteindre l'objectif susmentionné grâce à une coopération dans les domaines ci-après :

A. Commercialisation

1. Accès aux marchés existants

Mesures destinées à supprimer les obstacles au commerce international, tels que a) droits de douane, b) restrictions quantitatives, c) obstacles occultes au commerce et d) pratiques commerciales restrictives.

2. Ajustements de production

Mesures à prendre par les pays développés pour ajuster leur industrie pétrochimique de façon à favoriser l'expansion de celle des pays en développement et l'écoulement des produits pétrochimiques en provenance de ces derniers.

3. Développement des échanges et expansion des marchés

Coopération entre les pays pour le développement des échanges et l'expansion du marché des produits pétrochimiques.

4. Entreprises communes

Extension de la coopération en matière de commercialisation dans le cadre d'arrangements pour la création d'entreprises communes à des conditions justes et équitables.

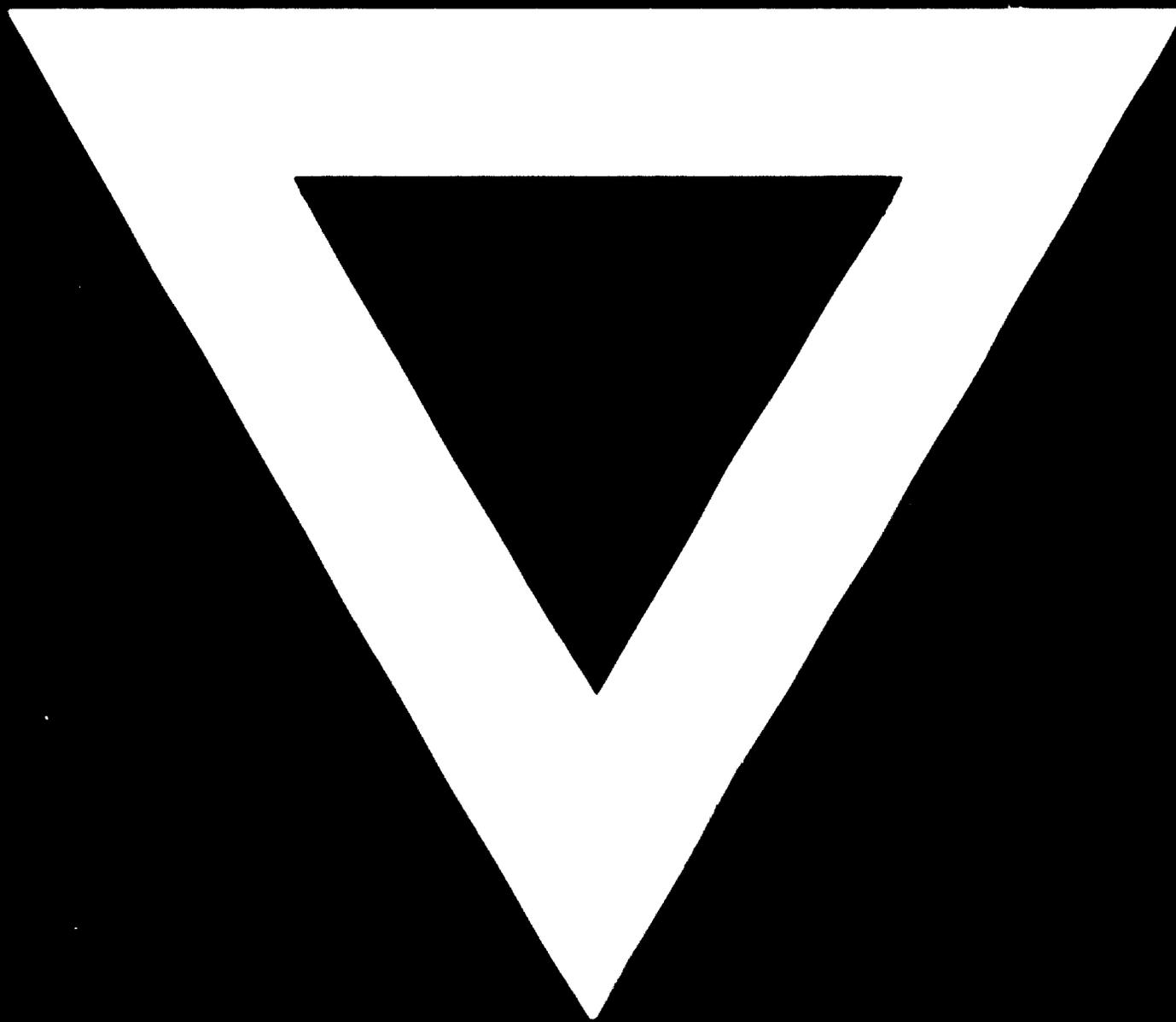
B. Transfert de techniques

1. Principes devant servir de base à un contrat modèle portant sur l'octroi de licences en matière de procédés techniques et de savoir-faire, et directives en vue de l'établissement d'un tel modèle par l'ONUDI.

5. Adoption du rapport de la Réunion.



G-7



79.11.12